

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

NOTE D'INFORMATION



Ville de Saint Chély d'Apcher

67, rue Théophile Roussel

Tél : 04.66.31.38.56

sabrina.marty@stchelydapcher.fr

FONCTIONNEMENT

La ville de Saint-Chély-d'Apcher donne la possibilité aux jeunes résidents Barrabans âgés de 17 à 25 ans de bénéficier d'une aide au financement de leur permis de conduire en échange de services rendus à la mairie.

EN APPLICATION

C'est simple, pour 20h effectuées, 250 € seront pris en charge et pour 35h, 400€.

Il s'agit de soutenir un jeune dans l'obtention du permis de conduire pour ses futures recherches d'emploi et de lui faire vivre une expérience humaine enrichissante. Ce n'est pas de l'assistantat mais de l'accompagnement.

LA CHARTE

Une charte entre la Ville de Saint Chély d'Apcher et le lauréat de la Bourse au Permis de conduire sera signée le jour de l'attribution officielle des Bourses (réception en Mairie).

En contrepartie le lauréat s'engage à :

- Obtenir son permis de conduire en un an.
- Verser à l'auto-école la somme restant à sa charge au début de la formation ; un partenariat sera établi entre la mairie et l'auto-école pour s'assurer du sérieux du jeune.
- Réaliser son action « contrepartie » dans les 6 mois suivant l'obtention du code. Cette contrepartie sera suivie par la mairie de Saint-Chély-d'Apcher.

LES DATES A RETENIR

- Dépôt du dossier : de janvier à novembre
- Etude des dossiers : décembre

ATTENTION, aucun dossier déposé après la date limite ne pourra être accepté.

DEPÔT DU DOSSIER

Le dossier doit être rempli avec la plus grande attention en expliquant de façon précise :

- Votre proposition de contrepartie,
- La ou les motivations pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le permis de conduire,
- Votre situation familiale, sociale, professionnelle, scolaire.
- Et en joignant l'ensemble des documents demandés.

ATTENTION, si votre dossier est incomplet, il ne pourra être étudié.

Le dossier doit être déposé en Mairie suivant les dates précitées.



Mairie de Saint-Chély-d'Apcher

67 rue Théophile Roussel—48200 ST-CHELY-D'APCHER

Tél : 04 66 31 38 56

www.stchelydapcher.fr

Mail : sabrina.marty@stchelydapcher.fr



@stchelydapcher